

# Les Echos

## Le textile n'arrive pas à se défaire des habits de la crise Covid

Les ventes des magasins d'habillement ont baissé de 5 % au cours du premier semestre. Après le bond enregistré pendant la crise du Covid, l'activité sur Internet a fléchi. La fréquentation des magasins est en chute dans la plupart des sites d'implantation, en particulier dans les grandes villes où règne le télétravail.



En France, les ventes des magasins d'habillement ont chuté de 5 % au premier semestre. (Shutterstock)

Par [Philippe Bertrand](#)

Publié le 15 juil. 2022

Il n'y a pas de retour au monde d'avant. La crise du Covid a marqué au fer le marché du textile qui, plusieurs mois après la fin des confinements et fermetures, ne parvient pas à changer de tenue. Les chiffres du premier semestre sont éloquentes. Après une embellie des ventes au printemps, les professionnels espéraient pourtant voir les ventes rebondir avec les soldes d'été. « Mais l'embellie a été de courte durée. Dès la fin mai, le marché a repris une tendance baissière. [Les soldes n'y ont rien changé](#) », se désole Yohann Petiot, directeur de l'Alliance du commerce, une fédération qui regroupe plus de 700 enseignes de mode et de chaussure.

Au cours des six premiers mois de l'année, les ventes de l'habillement en France ont baissé de 5 % par rapport à 2019, année de référence pré-Covid, selon le panel Retail Int de l'Alliance du commerce. Les vêtements pour hommes et enfants ont mieux tiré leur épingle du jeu que la mode féminine et les chaussures. Internet qui avait un peu sauvé la mise pendant la crise sanitaire ne suffit plus à compenser les difficultés des boutiques. L'activité des magasins a chuté de 9 %. Les ventes en ligne restent supérieures de 68 % à ce qu'elles étaient en 2019, mais elles ont reculé de 27 % par rapport à 2021.

## **Tous, sauf les magasins de déstockage**

Les dernières contraintes sanitaires ont disparu fin janvier, mois où le marché a plongé de 24 %, mais dès juin, l'inflation (elle était de 4,1 % en mai dans l'habillement) et les préoccupations sur le pouvoir d'achat qu'elle entraîne ont provoqué une nouvelle baisse de 13 %. Tous les types de points de vente ont été touchés, à l'exception des magasins de déstockage qui progressent de 8 %. Là encore, la marque de l'inflation. Le chiffre d'affaires s'est érodé de 3 % dans les zones d'activité commerciale, de 10 % dans les centres-villes, de 11 % dans les centres commerciaux et de 18 % dans les gares.

Les grandes métropoles souffrent plus que les villes petites ou moyennes. Paris est à -18 %, avec des quartiers emblématiques comme le boulevard Haussmann en chute de 28 %. Le trafic en magasin a dégringolé de 21 % au premier semestre en moyenne dans le pays. Le panier moyen a heureusement gagné 9 %, mais cette hausse ne compense pas les pertes de clients. « Les clients se déplacent moins dans les commerces physiques mais ont tendance à concrétiser davantage leurs achats lorsqu'ils se déplacent. Cela confirme le passage d'un « shopping loisir » à un « shopping efficace » davantage préparé en amont de la venue en magasin » analysent les experts de RetailInt. Le télétravail est aussi l'une des causes des rues et des allées qui se vident.

## **Mettre en oeuvre les Assises du commerce**

« Lorsque le consommateur est soumis à des arbitrages sur son pouvoir d'achat, c'est défavorable aux produits non alimentaires tel l'habillement », estime en outre Yohann Petiot, directeur général de l'Alliance du commerce. La Fédération Allure qui représente les indépendants note qu'au deuxième trimestre, les défaillances de petites entreprises de commerce d'habillement ont grimpé de 69 % par rapport à 2021.

Les organisations du secteur appellent le gouvernement à l'aide. Elles réclament la mise en oeuvre des pistes de relance identifiées lors [des Assises du commerce organisée fin 2021](#). La baisse de la fréquentation pousse les commerçants à réclamer une modération des loyers de leurs boutiques. L'Alliance du commerce souhaiterait que la hausse de ces derniers soit plafonnée à 3,5 %, comme le gouvernement l'a décidé pour les logements. La Fédération Allure demande un « bouclier foncier » qui gèlerait les loyers et les impôts fonciers. Les professionnels

s'émeuvent aussi du fait que l'administration contrôle les allègements des coûts fixes accordés pendant le Covid sur la base d'un mode de calcul différent de celui qui était recommandé lors des demandes. La moitié des chaînes de magasins se voient ainsi demander des remboursements qui peuvent se chiffrer en millions alors que les coutures de leur activité craquent encore.